

VUE D'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES

**1. DÉFINIR UN PROGRAMME
DE RECONNAISSANCE**

**2. EVALUER LES RISQUES
GÉOLOGIQUES,,
GÉOTECHNIQUES ET
ENVIRONNEMENTAUX D'UN
SITE**

**3. CONCEVOIR DES
OUVRAGES GÉOTECHNIQUES**

**4. SUIVRE L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX GÉOTECHNIQUES**

**5. PÉRENNISER LES
OUVRAGES ET LES SITES,
SURVEILLANCE ET
REMÉDIATION**

Compétences

Composantes essentielles (critères d'exigence)

<p>1. DÉFINIR UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En intégrant le contexte technico-économique et les enjeux du développement durable • En définissant les techniques de reconnaissance de manière pertinente et adaptée à l'ouvrage et au contexte géotechnique • En communiquant ses résultats à l'oral et/ou à l'écrit de manière convaincante avec des supports structurés et attractifs
<p>2. EVALUER LES RISQUES GÉOLOGIQUES, GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX D'UN SITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En prenant en compte les données existantes et la complexité géotechnique du projet • En évaluant les dommages potentiels et les enjeux juridiques et sociaux • En proposant des solutions pour réduire le risque • En participant activement à l'analyse coût/bénéfice
<p>3. CONCEVOIR DES OUVRAGES GÉOTECHNIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En considérant les données et les hypothèses géotechniques, et les principes généraux de construction • En choisissant et optimisant la solution technico économique • En vérifiant l'adaptation de l'ouvrage au terrain, sa stabilité et sa déformabilité • En identifiant les risques d'incidents pendant la construction des ouvrages liés à la sécurité et à l'environnement
<p>4. SUIVRE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX GÉOTECHNIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En maîtrisant les couts et le calendrier des travaux • En prenant en compte les enjeux environnementaux et sociétaux • En prenant en charge la gestion opérationnelle du personnel, • En assurant l'interface avec les différentes parties prenantes du projet. • En assurant la sécurité des biens et des personnes et contrôler la qualité des travaux, jusqu'à la réception de l'ouvrage.
<p>5. PÉRENNISER LES OUVRAGES ET LES SITES, SURVEILLANCE ET REMÉDIATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En proposant une instrumentation adaptée et en assurant sa réalisation, son suivi et l'exploitation des résultats • En interprétant les données et en modélisant les phénomènes en jeu • En définissant les seuils de surveillance ou d'alerte • En proposant des solutions de remédiation • En participer au processus d'information et de décision